

# SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

## LA MANCHE FIÈRE ET AUX CÔTÉS DE SES AGRICULTEURS !



Le Salon International de l'Agriculture a ouvert ses portes hier et la fête bat son plein. Les visiteurs sont déjà nombreux à découvrir le pavillon Normandie et le stand Manche. Pendant 9 jours, les visiteurs auront l'occasion de rencontrer les producteurs et éleveurs manchois venus présenter le meilleurs de leurs produits et animaux.

Avec 73 % du territoire consacré à l'agriculture, 8 038 exploitations, 1.4 milliard d'euros de chiffre d'affaires, 11 800 emplois, la Manche est le 1<sup>er</sup> département agricole normand ainsi que le 1<sup>er</sup> département agricole laitier de France. Elle compte également le premier port coquiller de France, Granville. C'est donc tout naturellement que la Manche prend chaque année ses quartiers Porte de Versailles pour le Salon International de l'Agriculture. Cette participation permet de valoriser le territoire, d'affirmer le caractère maritime en valorisant les activités liées à la mer (conchyliculture, pêche), et d'offrir de la visibilité aux agriculteurs manchois tout en valorisant l'excellence des élevages et des produits.

A l'honneur ce jour, la Manche est fière de présenter ses agriculteurs, leurs produits et leurs savoir-faire. Retour sur cette journée 100% Manche.

### LES TEMPS FORTS DE LA JOURNÉE MANCHE

- Une délégation Manche présente sur le salon



Ce dimanche, la Manche a officiellement lancé sa semaine de présence au Salon International de l'Agriculture par l'inauguration de son stand en présence d'une délégation d'une vingtaine d'élus du Département. *« Je salue l'ensemble des ambassadeurs de la Manche présents aujourd'hui, qu'ils soient producteurs ou éleveurs. Ils font honneur à notre territoire et font briller notre agriculture à travers leurs produits d'excellence et leurs animaux d'une très grande qualité »*, explique Jean Morin, Président du conseil départemental de la Manche. A cette occasion, Jean Morin a accueilli le Préfet de la Manche, Frédéric Périssat qui a accompagné la délégation durant la journée.



### • A la découverte de l'espace producteurs

Cette année à nouveau, le Département met gracieusement son espace à disposition de 26 producteurs manchois afin qu'ils puissent exposer leurs produits. Au menu : dégustation, démonstration autour des produits cidricoles, sauces, bières, laines, saumon, biscuits, produits fumés, produits laitiers...

Sont présents ce dimanche 26 février :

- **Château de Chanteloup**, produits cidricoles, Louis de Thézy.
- **Normand'Asie gourmet**, sauces et marinades, Jean-Pierre Boucey, Saint-Lô.
- **La biscuiterie de Sainte-Mère**, François Lecampion, Sainte-Mère-Eglise.
- **Cidrerie Cladds**, produit cidricoles, Alain Dauget, Saint Patrice de Cladds.
- **L'atelier du poissonnier**, Conserverie, Agon-Coutainville
- **Les saveurs granvillaises**, Conserverie terre et mer, Emmanuel Provost, Granville.
- **Les bouilles de Cauquigny**, produits laitiers, Christelle et Valéry Ferey, Picauville.



### • Des Normandes manchoises qui brillent au concours général agricole : 3 premiers prix et 1 second prix !

La Manche est le département le mieux représenté dans la race normande avec 9 animaux sur les 40 présentés.

Aude Lequertier, juge de la race Normande et originaire elle aussi de la Manche, a attribué le premier prix à « Rauline LG » de Mme Cécile Lengronne (Saint-Denis-le-Vêtu) dans la catégorie Femelles en cours de 1<sup>ère</sup> lactation, le premier prix à « Polka » du GAEC La Seline (Rauville-la-Bigot) dans la catégorie Femelles en cours de 2<sup>e</sup> lactation, le premier prix à « Hamada » de la EARL Allix (Carantilly) dans la catégorie Femelles en cours de 5<sup>e</sup> lactation, et enfin le 2<sup>e</sup> prix à « Minette » du GAEC de la Cavée Mancel (Saint-Martin-d'Audouville) dans la catégorie Femelles en cours de 4<sup>e</sup> lactation.

*« Nous sommes extrêmement fiers de ces récompenses qui viennent honorer le travail de nos éleveurs. Félicitations à Hamada sacrée grande championne adulte, et Rauline LG sacrée grande championne jeune ! »*, Jean Morin, Président du Département de la Manche.

- **La Manche apporte son soutien aux associations venant en aide aux agriculteurs en difficulté, Solidarité Paysan et Agri'Collectif**

Le Département, chef de file des solidarités, a souhaité mettre en avant son soutien envers deux associations qui viennent en aide aux agriculteurs en difficulté.

Un temps d'échange s'est tenu sur le stand Manche entre Jean Morin, Président du Département de la Manche, Olivier Storez, Président de Solidarité Paysan, et Jean-Michel Hamel, Président de Agri'Collectif/Réagir.

→ L'association **Solidarité paysans** a pour objet d'accompagner et soutenir les agriculteurs qui rencontrent des difficultés économiques. Dans la Manche, elle s'appuie sur son relais départemental, qui réunit une équipe de bénévoles autour de trois salariés.

L'accompagnement est basé sur le volontariat de l'agriculteur et peut prendre diverses formes : aide aux démarches administratives, négociation amiable avec les créanciers ou suivi des procédures judiciaires.

Depuis le 1er janvier 2017, le relais manchois de Solidarité paysans est hébergé, à titre gratuit, au sein d'un bâtiment départemental. L'association a intégré en février 2022, le lieu Dix, à Saint-Lô. Cette mise à disposition gracieuse comprend un bureau de 13,77m² et un local de 4,35m² soit une surface totale de 18,12 mètres carrés qui correspond à une subvention en nature d'un montant de 1 812 € par an du Département au profit de l'association Solidarité paysans Basse Normandie (l'association participe aux charges de fonctionnement au prorata des surfaces utilisées).

**Le soutien en fonctionnement du Département à l'association s'élève à 43 000 €.**

#### → Agri'Collectif/Réagir

Au regard de l'ampleur de la mutation économique qui a touché les éleveurs du département en 2015, les représentants des organisations professionnelles agricoles ont décidé de renforcer l'accompagnement des agriculteurs rencontrant des difficultés, sous l'égide du Conseil de l'agriculture française de la Manche (FDSEA, Chambre d'agriculture départementale, Mutualité sociale agricole, banque, coopératives...).

L'association « Agri'Collectif » a été créée en 2016 et a pour rôle de coordonner les différentes aides, pour que les agriculteurs touchés par la crise puissent bénéficier de l'ensemble des outils qui leur sont dédiés.

Concrètement, le dispositif Agri'collectif propose aux agriculteurs en situation de difficultés avérée ou pressentie un autodiagnostic de leur exploitation pour déterminer, de manière discrète et anonyme, le degré de difficultés économiques rencontrées et, le cas échéant, de pouvoir réagir et bénéficier d'un accompagnement rapide et adapté par un conseiller spécialisé.

**La subvention de fonctionnement annuelle du Département à Agri'Collectif est de 50 000 €.**



**La Manche sera également présente lors des différents concours agricoles pour briller avec des produits de qualité.**  
**Pour rappel, en 2022, la Manche a récolté pas moins de 40 médailles : 22 médailles d'or, 11 médailles d'argent et 7 médailles de bronze.**

